

Monsieur Stéphane Caron
Directeur académique des services de
l'Éducation Nationale du Morbihan
3 Allée du Général Le Troadec CS 72506
56019 Vannes

Ploërmel, le 12 février 2025

Objet : maintien du nombre de classes à l'école Victor Schoelcher de Guer.

Monsieur le Directeur académique,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'école Victor Schoelcher de Guer qui, pour la deuxième année consécutive, se retrouve en grand danger de fermeture de classe.

Cette situation suscite une forte inquiétude parmi la communauté éducative et les parents d'élèves de la commune de Guer, qui, en plus d'observer un délitement progressif de l'enseignement public sur le territoire, craignent que la qualité de l'enseignement dispensé ne soit compromise.

En effet, cet établissement, déjà touché, à la rentrée dernière, par la fermeture d'une classe, représente un pilier de l'enseignement public en pays de Guer. Aussi, la décision de fermeture de classe, si elle était entérinée, ne pourrait être dissociée du phénomène de dégradation progressive de l'enseignement public.

D'abord, je tiens à rappeler que l'école publique, gratuite et laïque, est un vecteur éducatif essentiel de notre société et de ses valeurs républicaines. Elle est aussi un vivier crucial pour la Cité Scolaire Brocéliande de Guer-Coëtquidan qui en raison de l'ouverture – toute légitime et attendue – du lycée Mona Ozouf à Ploërmel, est déjà fragilisée par une baisse des effectifs. Il est donc impératif de maintenir un maillage scolaire solide en vue de préserver la pérennité et la qualité de l'enseignement public sur cette partie de l'est du Morbihan.

En outre, au-delà de la simple question des effectifs, la fermeture de classes va de pair avec une réduction des options éducatives. En effet, l'an dernier, la fermeture d'une classe à l'école Victor Schoelcher a déjà conduit à l'arrêt d'une partie de l'enseignement de l'allemand, impactant directement l'attractivité de l'établissement, l'ouverture culturelle, linguistique et donc le développement cognitif des élèves ; et, à plus long terme, l'attractivité des options linguistiques proposées dans le secondaire.

De plus, les projections d'effectifs utilisées pour justifier cette fermeture de classe ne tiennent pas compte des récentes évolutions observées au sein de l'établissement. Effectivement, lors des portes ouvertes organisées début février 2025, le directeur a enregistré 17 inscriptions potentielles supplémentaires, ce qui devrait permettre d'envisager des effectifs réels supérieurs aux prévisions initiales, basées sur les inscriptions de l'automne 2024.

À cela s'ajoute la spécificité du territoire de Guer, où de nombreuses inscriptions, au sein des établissements scolaires de la commune, s'effectuent tardivement, c'est-à-dire au printemps, durant l'été, voire même à la rentrée, particulièrement en raison des mutations militaires au sein de l'Académie et du camp de Saint-Cyr Coëtquidan.

Par ailleurs, un projet immobilier lancé par la municipalité à proximité de l'établissement, ainsi que la présence de structures telles qu'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et une aire d'accueil des gens du voyage, contribuent également à une fluctuation importante du nombre d'élèves scolarisés. Il ne faut pas perdre de vue ces éléments importants avant d'entériner une décision de fermeture de classe qui acterait une moyenne de 22,3 élèves par classe ; la variation des effectifs pouvant ensuite rendre impossible l'application du plafonnement des effectifs dans les classes de GS, CP et CE1, fixé à 24 élèves.

Un autre aspect essentiel à souligner est que cette fermeture affecterait directement les élèves les plus fragiles, notamment ceux en situation de handicap et/ou en difficultés scolaires. L'école Victor Schoelcher accueille actuellement une dizaine d'élèves en situation de handicap, et cette décision les fragiliserait encore davantage. Or, il est fondamental de garantir l'inclusion scolaire pour ces élèves, ce qui sera impossible si nous réduisons encore les moyens pédagogiques disponibles.

Enfin, permettez-moi de souligner l'importance de la qualité de l'équipe enseignante et de valoriser le profil particulièrement apprécié de Madame Bonhomme, enseignante depuis plus de quinze ans à l'école Victor Schoelcher, dont le poste serait supprimé en cas de fermeture. Sa spécialisation dans l'accueil des tout-petits et son investissement dans des pratiques pédagogiques innovantes, comme la « classe dehors », font d'elle un élément fondamental de la réussite des élèves de l'établissement. Son départ acterait la disparition définitive de l'enseignement de l'allemand à l'école, ce qui contribuerait à l'appauvrissement de l'offre éducative.

C'est pourquoi, à l'heure où Gouvernement entend « renforcer les moyens » pour promouvoir « une école engagée pour l'excellence, et s'engage à assurer un enseignement public de qualité, accessible à tous, et capable de répondre aux besoins de chaque élève », je vous prie de bien vouloir reconsidérer cette décision de fermeture de classe qui impacterait durement et durablement l'école Victor Schoelcher.

Sachez que je me tiens à votre disposition pour toute rencontre ou échange sur ce sujet et vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma haute considération.

Paul MOLAC